

Tarif des différents services municipaux à compter du 2 septembre 2019 et jusqu'au 31 décembre 2019

Tranche tarifaire : revenu brut de référence/12	Nombre d'enfants	CANTINE	ALSH	APS		Étude surveillée	
		Lundis, mardis, jeudis et vendredis	Mercredis & Vacances	Accueil matin	Accueil soir		
Tranche A R < 1333	1 enfant	3,33 €	6,60 €	2,73 €	3,03 €	Tarif de 3 € par jour fréquenté	
	2 enfants	3,17 €	6,30 €				
	3 enfants et + par enfant	3,01 €	5,83 €				
Tranche B 1334 < R < 1715	1 enfant	4,04 €	9,47 €				
	2 enfants	3,89 €	9,08 €				
	3 enfants et + par enfant	3,73 €	8,59 €				
Tranche C 1716 < R < 2096	1 enfant	4,19 €	9,58 €	2,83 €	3,13 €		
	2 enfants	4,10 €	9,38 €				
	3 enfants et + par enfant	4,01 €	9,19 €				
Tranche D 2097 < R < 2667	1 enfant	4,85 €	11,33 €				
	2 enfants	4,70 €	11,12 €				
	3 enfants et + par enfant	4,53 €	10,39 €				
Tranche E 2668 < R < 3238	1 enfant	5,00 €	11,43 €			2,93 €	3,23 €
	2 enfants	4,90 €	11,20 €				
	3 enfants et + par enfant	4,80 €	10,97 €				
Tranche F 3239 < R < 3811	1 enfant	5,33 €	12,98 €				
	2 enfants	5,18 €	12,54 €				
	3 enfants et + par enfant	5,02 €	12,04 €				
Tranche G R > 3812	1 enfant	5,66 €	13,86 €				
	2 enfants	5,50 €	13,37 €				
	3 enfants et + par enfant	5,34 €	12,88 €				

⚠ Majoration tarifaire en cas de récupération de l'enfant après 19h : majoration de 5 € par tranche de 15 min entamée.

RESTAURATION		CLSH	
Agents de la commune	6,50 € le repas	Pour les personnes de la CCMSL	
Autres adultes	8,50 € le repas	Vacances	13,86 €
Tarif unique cantine famille avec dérogation accordée après le 1er septembre 2016	8,50 € le repas	Mercredis	13,86 €
Tarif unique famille d'accueil	6,50 € le repas	Pour les personnes hors CCMSL	20 € / jour par enfant

Réduction de 2 € du tarif de cantine à payer par les parents, suivant la tranche tarifaire, pour les enfants ayant un PAI concernant l'alimentation et dont les parents fournissent un panier repas.